

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

Compte-Rendu N° 2021-015

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf mars à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS - Maire.

Etaient présents : Mrs – Mmes Luc LOUIS (Maire)– N. PECH – B. ORTIZ – B. FALCOU - G. NICKLES - – (Adjoints) – C. BESSIEUX – L. DEPAUW - N. HEREDIA - R. KERKHOF - -JA. PUJOL – A. REMY – S. SAMPIETRO -J. MOLIERE - VORDY Cédric - M. MAYNADIER - MJ. FOUQUET - N. ALBIGES

Absentes excusées :

Pouvoir : JY DUFAUD a donné pouvoir à B. ORTIZ
A. MOLINA a donné pouvoir à B. FALCOU

Secrétaire de séance : S. SAMPIETRO

Approbation, à l'unanimité, du PV du conseil municipal du 18 janvier 2021.

Mr le maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'adhésion à « Petites villes de demain » pour la signature de la convention. Il demande aux conseillers de bien vouloir l'autoriser à ajouter ce point.

Les conseillers, à l'unanimité, approuve l'ajout de ce point.

Objet N° 1 : Délibération N° 2021-006 – Vote du CA et du CG EAU/ASSAINISSEMENT 2020 : Votée à l'unanimité

Objet N° 2 : Délibération N° 2021-007 – Vote du CA et du CG PRINCIPAL COMMUNE 2020 – Votée à l'unanimité

Objet N° 3 : Délibération N° 2021-008 – Vote des taux pour l'année 2021 – Pas d'augmentation des taux 2021 - Votée à l'unanimité

Objet N° 4 : Délibération N° 2021-009 – Affectation des résultats 2020 et Vote du budget EAU/ASSAINISSEMENT 2021 –

Compte Administratif et compte de gestion 2020 :

- Un excédent d'exploitation de 23 132.80 €,
- Un déficit d'investissement de 4 005.03 €.

Le budget primitif 2021 proposé en équilibre, est arrêté aux sommes de :

- 545 378.17 € en dépenses et recettes, section d'exploitation ;
- 212 978.17 € en dépenses et recettes, section d'investissement.

Objet N° 5 : Délibération N° 2021-010 – Affectation des résultats 2020 et Vote du budget PRINCIPAL COMMUNE 2021 –

Compte Administratif et compte de gestion 2020 présente :

- Un excédent d'investissement de 57 001.46 €,
- Un excédent de fonctionnement de 342 294.24 €.

Le budget primitif 2021 proposé en équilibre, est arrêté aux sommes de :

- 1 840 348.40 € en dépenses et recettes, section de fonctionnement ;
- 643 399.97 € en dépenses et recettes, section d'investissement.

Votée à l'unanimité

Objet N° 6 : Délibération N° 2021-011 – Subventions aux associations

Il s'agit d'octroyer des subventions pour les associations suivantes :

- PATCHWORK : 500.00 €
- LA COUR DES ARTS : 100.00 €
- MSL VOLLEY ET BASKET : 650.00 €
- JSP MINERVOIS : 300.00 €

Votée à l'unanimité

Objet N° 7 : Délibération N° 2021-012 – Limite d'agglomération

Considérant la zone agglomérée située le long des Routes Départementales RD 52^E02 ;

Et afin d'intégrer le nouveau projet de la caserne de gendarmerie, propose de changer le positionnement des panneaux d'entrées/sorties suivants :

- RD 52^E02 au PR 0+800

Votée à l'unanimité

Objet N° 8 : Délibération N° 2021-013 – Mise en place d'une part supplémentaire IFSE Régie dans le cadre du RIFSEEP

Pour intégrer la prime de régisseur dans le cadre du nouveau régime RIFSEEP

Votée à l'unanimité

Objet N° 9 : Délibération N° 2021-014 – Adhésion à « Petites Villes de demain » : convention

Autorisation donnée à Mr le maire pour signer cette convention.

Mr le maire, Luc LOUIS, a levé la séance du conseil municipal, à 18h20.

Questions diverses :

Petites villes de demain : projet, adhésion, convention et conditions de ce dossier.

Création d'un SIVU Caserne de gendarmerie pour la construction des bâtiments

Agent FAURY Tenessy : a fait part de son souhait de partir (il y aurait donc peut-être un poste à pourvoir selon les besoins qui seront examinés par la commission Technique).

De nombreuses propositions sont faites pour couvrir les toitures des bâtiments communaux en photovoltaïque.

Etude d'achat des terrains accolés au lotissement Le Moulin pour créer un nouveau lotissement.

Le terrain appartenant à SFEZ (route du Vieux Chemin d'Homps) serait mis gracieusement à disposition, en contrepartie d'un entretien, pour y créer une zone de stationnement.

Parking : réflexion aussi sur le terrain FLORIS (au bout de la place du Point du Jour).

COVID : De nombreuses vaccinations ont été effectuées et environ 80 personnes ont été inscrites via le CCAS.

Il semble que sur notre zone, les cas aient été multipliés par environ 4.

PEC : recrutement d'agents en contrats aidés (4 au service Technique et 1 aux Ecoles)

Mme HEREDIA fait remarquer qu'il y a beaucoup de pompiers dans ces recrutements.

Mr NICKES répond que c'est un atout pour les pompiers, car en cas de besoin, ces agents sont sur la commune et ils peuvent faire appel à eux rapidement.

J. BERSEILLE a fait la demande pour son départ en retraite au 1^{er} octobre 2021.

Mme Sandrine LEVEUR est recrutée sur le poste de Direction Générale en remplacement de Mme Mireille DESBROUSSES, suite à la mutation de cette dernière dans une autre commune.

Mme PECH dit qu'elle a visité la famille qui ne scolarise pas ses enfants (GS et PS) et qu'elle a pu constaté d'excellentes conditions familiales.

Commissions : il est proposé à chaque commission de se réunir pour définir leurs besoins respectifs.

Fin de la réunion : 19h30

A Olonzac,

Le 29 mars 2021



Le Secrétaire,

S. SAMPIETRO

N. ALBIGES	C. BESSIEUX	L. DEPAUW	JY. DUFAUD EXCUSE et POUVOIR	B. FALCOU	MJ FOUQUET
N. HEREDIA	R. KERKHOF	J. MOLIERE	M. MAYNADIER	MOLINA. A EXCUSE et POUVOIR	G. NICKLES
B. ORTIZ	P. PUJOL	A. REMY	S. SAMPIETRO	C. VORDY	N. PECH

